

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1981-1982

(30^e SEANCE)

COMpte RENDU INTEGRAL

2^e Séance du Jeudi 28 Janvier 1982.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. PHILIPPE SÉGUIN

1. — Vote sur la motion de censure (p. 668).
Scrutin public à la tribune.
Suspension et reprise de la séance (p. 668).
Proclamation des résultats du scrutin.
La motion de censure n'est pas adoptée.
2. — Projet de loi de nationalisation (p. 669).
3. — Dépôt de propositions de loi (p. 669).
4. — Dépôt de rapports (p. 669).
5. — Dépôt d'un projet de loi modifié par le Sénat (p. 669).
6. — Ordre du jour (p. 669).

PRÉSIDENCE DE M. PHILIPPE SÉGUIN,
vice-président.

La séance est ouverte à vingt et une heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

VOTE SUR LA MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle le vote sur la motion de censure présentée par M. Gaudin et cinquante-sept membres de l'Assemblée (1).

(1) La motion de censure porte les signatures de MM. Jean-Claude Gaudin, Charles Fèvre, Pierre Micaux, Adrien Durand, Victor Sablé, François d'Harcourt, Maurice Doussat, Charles Millon, François d'Aubert, Gilbert Gantier, Jean-Pierre Solsson, Philippe Mestre, Loïc Bouvard, Jean-Paul Fuchs, Roger Lestas, Marcel Esdras, Henri Bayard, Jean Bégault, Jean Rigaud, Francisque Perrut, Paul Pernin, Charles Deprez, Bernard Stasi, André Rossinot, Henri Baudouin, Jean Desantis, Georges Mesmin, Jean Briane, Emmanuel Hamel, Maurice Ligot, Michel d'Ornano, Claude Wolff, Pierre Méhaignerie, Joseph-Henri Maujolan du Gasset, Jean Brocard, Georges Delfosse, Francis Geng, Claude Birraux, Jean-Marie Dallet, Jacques Barrot, Jacques Dominati, François Léotard, Claude Labbé, Marc Lauriol, Jacques Godfrain, Mme Héliène Missoffe, MM. Jacques Toubon, Henri de Gastines, Jacques Margette, Pierre Mauger, Jacques Chaban-Delmas, Maurice Couve de Murville, Jacques Chirac, Bernard Pons, Jacques Laffeur, Jean Narquin, Charles Miossec, Pierre-Bernard Cousté.

En application des articles 65 et 66, paragraphe II, du règlement, il doit être procédé au vote par scrutin public à la tribune.

Le scrutin va avoir lieu par bulletins.

Je prie Mmes et MM. les députés disposant d'une délégation de vote de vérifier immédiatement au bureau des secrétaires, à ma gauche, si leur délégation a bien été enregistrée à la présidence.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(Le sort désigne la lettre W.)

M. le président. Le scrutin va être annoncé dans le Palais.

M. le président. Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégué.

Je rappelle à ceux de nos collègues disposant d'une délégation qu'ils doivent remettre à Mme et MM. les secrétaires, non pas un bulletin ordinaire, mais une consigne écrite sur laquelle sont portés le nom du délégué, le nom et la signature du délégué.

Je rappelle également que seuls les députés favorables à la motion de censure participent au scrutin.

J'invite donc Mme et MM. les secrétaires à ne déposer dans l'urne que les bulletins blancs ou les délégations « pour ».

Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à vingt-deux heures vingt.

Huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(L'appel nominal a lieu. — Le scrutin est ouvert à vingt et une heures trente-cinq.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter?...
Le scrutin est clos.

J'invite Mme et MM. les secrétaires à se retirer dans le deuxième bureau pour procéder au dépouillement des bulletins.

Le résultat du scrutin sera proclamé ultérieurement.

Suspension et reprise de la séance.

M. le président. La séance est suspendue pendant le dépouillement du scrutin. Elle sera reprise vers vingt-deux heures quarante-cinq.

(La séance, suspendue à vingt-deux heures vingt-cinq, est reprise à vingt-deux heures quarante-cinq.)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin :

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure : 246.

Pour l'adoption : 154.

La majorité requise n'étant pas atteinte, la motion de censure n'est pas adoptée.

— 2 —

PROJET DE LOI DE NATIONALISATION

M. le président. En conséquence, est considéré comme adopté le projet de loi de nationalisation, modifié par les amendements n° 44 à 55 du Gouvernement et n° 1, 9, 19 de la commission spéciale.

Ce texte a été publié en annexe au compte rendu de la deuxième séance du mardi 26 janvier.

— 3 —

DEPOT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. Adrien Zeller une proposition de loi tendant à modifier les conditions de création et de constitution des commissions d'enquête et de contrôle.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 708, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Philippe Séguin une proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, en vue de donner un caractère public aux auditions des commissions d'enquête et de contrôle.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 709, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Emile Bizet une proposition de loi visant à abroger les articles L. 749 à L. 762 du code de procédure pénale concernant la contrainte par corps.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 710, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Emile Bizet une proposition de loi tendant à modifier les dispositions relatives aux clauses résolutoires.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 711, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Charles Millon une proposition de loi tendant à modifier la loi n° 85-556 du 10 juillet 1985 relative à l'acquisition d'habitation à loyer modéré à usage locatif par le locataire.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 712, distribuée et renvoyée à la commission de la production et des échanges à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Marc Lauriol une proposition de loi tendant à définir un statut juridique du concessionnaire revendeur de produits de marque.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 713, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Jean-Paul Fuchs et plusieurs de ses collègues une proposition de loi d'orientation de l'agriculture biologique.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 714, distribuée et renvoyée à la commission de la production et des échanges à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de MM. Claude Wolff, Jacques Blanc et Michel Cointat une proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 715, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de MM. Didier Julia et Michel Péricard une proposition de loi visant à indemniser toute personne participant bénévolement aux actions de lutte et de prévention prévues à l'article L. 131-26^o du code des communes.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 716, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de MM. André Durr et Henri Baudouin une proposition de loi tendant à faciliter le déplacement des handicapés.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 717, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

— 4 —

DEPOT DE RAPPORTS

M. le président. J'ai reçu de M. Michel Suchod un rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, rejeté par le Sénat en deuxième et nouvelle lecture, autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (n° 704).

Le rapport a été imprimé sous le numéro 705 et distribué.

J'ai reçu de M. Alain Richard un rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, modifié par le Sénat en troisième lecture, relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (n° 703).

Le rapport a été imprimé sous le numéro 706 et distribué.

J'ai reçu de M. Alain Richard un rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi de M. Jean-Hugues Colonna et plusieurs de ses collègues, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 528).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 718 et distribué.

J'ai reçu de M. Gilbert Bonnemaïson un rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative.

Le rapport sera imprimé sous le numéro 719 et distribué.

— 5 —

DEPOT D'UN PROJET DE LOI
MODIFIE PAR LE SENAT

M. le président. J'ai reçu, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi modifié par le Sénat portant reconnaissance des caractéristiques particulières de la région de Corse.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 707, distribué et renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

— 6 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Mercredi 3 février 1982, à dix heures, première séance publique :

Discussion, en deuxième et nouvelle lecture, du projet de loi n° 707 portant reconnaissance des caractéristiques particulières de la région de Corse ;

Discussion des conclusions du rapport n° 718 de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi n° 528 de M. Jean-Hugues Colonna et plusieurs de ses collègues, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (M. Alain Richard, rapporteur).

A quinze heures, deuxième séance publique :

Fixation de l'ordre des travaux ;

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

La séance est levée.

(La séance est levée à vingt-deux heures cinquante.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,
LOUIS JEAN.

Nomination de rapporteurs.

COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LÉGISLATION ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE

M. Jean Foyer a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre-Bernard Cousté tendant à modifier la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique (n° 17).

M. Marc Leuriol a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre-Bernard Cousté sur les sociétés civiles de placement à capital variable (n° 23).

M. Jacques Toubon a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre-Bernard Cousté relative à l'extension de l'obligation de munir les voitures particulières d'un dispositif antivol à tous les véhicules immatriculés (n° 28).

M. Raymond Marcellin a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Adrien Zeller visant à l'étatisation de la police municipale dans toutes les communes de France (n° 539).

M. Georges Labazée a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Bernard Derosier et plusieurs de ses collègues portant sur diverses mesures tendant à favoriser l'adoption plénière (n° 554).

M. Jacques Toubon a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Gaston Flosse et plusieurs de ses collègues relative à l'organisation de la Polynésie française (n° 580).

M. Charles Millon a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Charles Millon tendant à limiter à quarante jours les échéances des effets de commerce et à assurer la garantie de bonne fin de leur paiement (n° 582).

M. Alain Hauteœur a été nommé rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Louis Masson et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la cession d'archives françaises à l'Algérie (n° 598).

M. Alain Hauteœur a été nommé rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean Briane tendant à la création d'une commission d'enquête sur la sécurité routière (n° 604).

M. Alain Hauteœur a été nommé rapporteur de la proposition de résolution de MM. Jean Brocard et Jean Briane tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation des anciens militaires et marins de carrière (n° 609).

M. Jean-Pierre Michel a été nommé rapporteur de la proposition de loi organique de M. Raymond Forni et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 16 de l'ordonnance n° 58-1271 du 22 décembre 1958 portant loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 618).

Mme Françoise Gaspard a été nommée rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires et portant dispositions diverses concernant le principe d'égalité d'accès aux emplois publics (n° 616).

M. Bertrand Delanoé a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Gilbert Bonnemaison et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 13 de la loi n° 76-394 du 6 mai 1976 portant création et organisation de la région d'Ile-de-France (n° 624).

M. Charles Millon a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Maurice Doussat tendant à modifier la loi n° 67-563 du 13 juillet 1967 et le décret n° 67-120 du 22 décembre 1967 relatifs aux organes de la prévention et du traitement des diffcultés des entreprises (n° 629).

M. Maurice Sergheraert a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Guy Branger tendant à donner aux adjudicataires dans les ventes aux enchères publiques mobilières un délai pour l'exercice du recours en garantie à l'encontre de l'officier vendeur (n° 632).

M. Louis Maisonnat a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. André Lajoinie et plusieurs de ses collègues tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des députés (n° 635).

M. Louis Maisonnat a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Guy Ducoloné et plusieurs de ses collègues tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des conseillers généraux (n° 636).

M. Louis Maisonnat a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. André Duroméa et plusieurs de ses collègues tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des conseillers régionaux (n° 637).

M. Louis Maisonnat a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Parfait Jans et plusieurs de ses collègues tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des conseillers municipaux (n° 638).

Mme Denise Cacheux a été nommée rapporteur de la proposition de loi de M. Jacques Badet et plusieurs de ses collègues relative au droit de préemption dans les zones d'intervention forcée en matière industrielle (n° 644).

Commission mixta paritaire.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI PORTANT STATUT PARTICULIER DE LA CORSE.

A la suite des nominations effectuées par l'Assemblée nationale le jeudi 28 janvier 1982 et par le Sénat dans sa séance du même jour, cette commission est ainsi composée :

Députés.

Membres titulaires.	Membres suppléants.
MM. Raymond Forni. Gilbert Bonnemaison. Nicolas Alfonsi. Michel Sapin. Vincent Porelli. Philippe Séguin. François Léotard.	MM. Freddy Deschaux-Beaume. René Rouquet. Roger Rouquette. Jean Zuccarelli. Guy Ducoloné. Jacques Toubon. Charles Millon.

Sénateurs.

Membres titulaires.	Membres suppléants.
MM. Léon Jozeau-Marigné. Paul Girod. Paul Pillet. M ^{me} Cécile Goldet MM. Roger Romani. Michel Charasse. Lionel Cherrier.	MM. François Giacobbi. Louis Virapoullé. François O. Collet. Roland du Luart. Jean Ooghe. Philippe de Bourgoing. Pierre Salvi.

NOMINATION DU BUREAU

Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la Corse.

Dans sa séance du jeudi 28 janvier 1982, la commission mixte paritaire a nommé :

Président : M. Léon Jozeau-Marigné.
Vice-président : M. Raymond Forni.
Rapporteurs :

A l'Assemblée nationale : M. Gilbert Bonnemaison.
Au Sénat : M. Paul Girod.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence, constituée conformément à l'article 48 du règlement, est convoquée pour le mercredi 3 février 1982, à 12 heures, dans les salons de la présidence.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

DE LA

2^e Séance du Jeudi 28 Janvier 1982.

SCRUTIN (N° 228)

public à la tribune.

Sur la motion de censure déposée par M. Gaudin et cinquante-sept de ses collègues en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution au cours de la discussion du projet de loi de nationalisation (n° 696). (Résultat du pointage.)

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure 246

Pour l'adoption 154

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Ont voté pour :

MM.

Alphandery.
Anquet.
Aubert (Emmanuel).
Aubert (François d').
Audinot.
Barnier.
Barre.
Barrot.
Bas (Pierre).
Baudouin.
Baumel.
Bayard.
Bégault.
Benouville (de).
Bergelin.
Bigard.
Birraux.
Bizet.
Blanc (Jacques).
Bonnet (Christian).
Bourg-Broc.
Bouvard.
Branger.
Brial (Benjamin).
Briane (Jean).
Brocard (Jean).
Brochard (Albert).
Caro.
Cavallé.
Chaban-Delmas.
Charlé.
Charles.
Chasseguet.
Chirac.
Clément.
Cointat.
Cornette.
Corréze.
Cousté.
Couve de Murville.
Daillet.
Debré.
Delatre.
Delfosse.
Deniau.
Deprez.
Desanlis.
Dominati.
Doussot.
Durand (Adrien).
Durr.
Esdras.
Falala.

Fèvre.
Fillon (François).
Flosse (Gaston).
Fontaine.
Fossé (Roger).
Fouchier.
Foyer.
Frédéric-Dupont.
Fuchs.
Galley (Robert).
Gantier (Gilbert).
Gascher.
Gastines (de).
Gaudin.
Geng (Francis).
Gengenwin.
Glasgow.
Goasduff.
Godefroy (Pierre).
Godfrain (Jacques).
Gorse.
Goulet.
Grussenmeyer.
Guichard.
Haby (Charles).
Haby (René).
Hamel.
Hamelin.
Mme Harcourt (Florence d').
Harcourt (François d').
Mme Hautecloque (de).
Hunault.
Julia (Didier).
Kasperleit.
Koehl.
Krieg.
Labbé.
La Combe (René).
Lafleur.
Lancien.
Lauriol.
Léotard.
Lestas.
Ligot.
Lipkowski (de).
Madelin (Alain).
Marcellin.
Marcus.
Marette.
Mathion (Gilbert).

Mauger.
Maujouan du Gasset.
Mayoud.
Médecin.
Méhalgnerie.
Mesmin.
Messmer.
Mestre.
Micau.
Millon (Charles).
Miessec.
Mme Moreau (Louise).
Narquin.
Noir.
Nungesser.
Ornano (Michel d').
Perbet.
Péricard.
Pernin.
Perrut.
Petit (Camille).
Peyrefitte.
Pinte.
Pons.
Préaumont (de).
Proriot.
Raynal.
Richard (Lucien).
Rigaud.
Rocca Serra (de).
Rossinot.
Royer.
Sablé.
Santoni.
Sautier.
Sauvalgo.
Séguin.
Seitlinger.
Soisson.
Sprauer.
Siasi.
Stirn.
Tiberi.
Toubon.
Tranchant.
Valleix.
Vivien (Robert-André).
Vuillaume.
Wagner.
Weisenhorn.
Wolff (Claude).

Ont délégué leur droit de vote :

(Application de l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958.)

MM. Anquet à M. Aubert (Emmanuel).
Audinot à M. Alphandery.
Barnier à M. Peyrefitte.
Barre à M. Gaudin.
Bayard à M. Ciément.
Bégault à M. Barrot.
Benouville (de), à M. Goulet.
Bergelin à M. Baumel.
Birraux à M. Caro.
Bizet à M. Delatre.
Blanc (Jacques) à M. Aubert (François d').
Bonnet (Christian) à M. Marcellin.
Branger à Mme Harcourt (Florence d').
Brial (Benjamin) à M. Corréze.
Briane (Jean) à M. Seitlinger.
Brocard (Jean) à M. Bigard.
Brochard (Albert) à M. Fouchier.
Cavallé à M. Charlé.
Chaban-Delmas à M. Bourg-Broc.
Charles à M. Chasseguet.
Chirac à M. Labbé.
Cornette à M. Cointat.
Cousté à M. Couve de Murville.
Daillet à M. Bouvard.
Delfosse à M. Méhalgnerie.
Desanlis à M. Baudouin.
Doussot à M. Durand (Adrien).
Durr à M. Debré.
Falala à M. Foyer.
Fèvre à M. Gantier (Gilbert).
Fillon (François) à M. Lipkowski (de).
Flosse (Gaston) à M. Galley (Robert).
Fontaine à M. Esdras.
Fossé (Roger) à M. Gorse.
Frédéric-Dupont à M. Deniau.
Gascher à M. Préaumont (de).
Gastines (de) à M. Bas (Pierre).

MM. Geng (Francis) à M. Fuchs.
Gissinger à Mme de Hauteclouque.
Goasduff à M. Séguin.
Godefroy (Pierre) à M. Krieg.
Godfrain (Jacques) à M. Lancien.
Grussenmeyer à M. Lafleur.
Guichard à M. Lauriol.
Haby (Charles) à M. Marcus.
Haby (René) à M. Hamel.
Harcourt (François d') à M. Sablé.
Julia (Didier) à M. Toubon.
Koehl à M. Lestas.
La Combe (René) à M. Mauger.
Léotard à M. Madelin (Alain).
Mathieu (Gilbert) à M. Ligot.
Maujouan du Gasset à M. Millon (Charles).
Mayoud à M. Micau.
Médecin à M. Richard (Lucien).
Messmer à M. Hamelin.
Mestre à M. Soisson.
Miessec à M. Petit (Camille).
Narquin à M. Rocca Serra (de).
Noir à M. Péricard.
Nungesser à M. Marette.
Ornano (Michel d') à M. Deprez.
Perbet à M. Raynal.
Perrut à M. Gengenwin.
Pinte à M. Pons.
Proriot à M. Mesmin.
Rigaud à M. Dominati.
Royer à M. Hunault.
Santoni à M. Valleix.
Sautier à Mme Moreau (Louise).
Sauvalgo à M. Tranchant.
Sprauer à M. Vivien (Robert-André).
Stirn à M. Rossinot.
Vuillaume à M. Tiberi.
Weisenhorn à M. Kasperleit.
Wolff (Claude) à M. Pernin.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe R. P. R. (89) :

Pour : 85 ;
N'ont pas participé au scrutin : 4 : MM. Dassault, Inchauspé, Jean-Louis Masson et Mme Missoffe.

Groupe U. D. F. (62) :

Pour : 62.

Non-inscrits :

Pour : 7 : MM. Audinot, de Benouville, Branger, Dominati, Fontaine, Hunault et Royer.

Mises au point au sujet du présent scrutin.

M. Jean-Louis Masson et Mme Missoffe ont fait savoir qu'ils avaient voulu voter « pour ».

Le présent numéro comporte le compte rendu intégral
des deux séances du jeudi 28 janvier 1982.

1^{re} séance : page 625 ; 2^e séance : page 668.

ABONNEMENTS

ÉDITIONS		FRANCE et Outre-mer.	ÉTRANGER	DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION 26, rue Desaix, 75727 Paris CEDEX 12
Codes.	Titres.	Francs.	Francs.	
Assemblée nationale :				
	Débats :			Téléphone } Renseignements : 578-62-31
88	Compte rendu.....	72	300	
88	Questions	72	300	
87	Documents	390	720	TELEX 301176 F DIRJO - PARIS
Séances :				
88	Débats	84	304	
89	Documents	390	696	

N'effectuer aucun règlement avant d'avoir reçu une facture. — En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.

Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.

Prix du numéro : 1,50 F. (Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats ; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)